

Communiqué de presse

Créteil, le 19 février 2015

L'UPEC bénéficiera de 55,9 millions d'euros dans le cadre du Contrat de Plan Etat-Région 2015-2020

Cette attribution place l'UPEC parmi les toutes premières universités d'Ile-de-France pour les opérations nouvellement inscrites. Six grands projets vont ainsi être financés par le biais du CPER 2015-2020.

Le Conseil régional Ile-de-France vient de voter le 13 février le projet de Contrat de Plan Etat-Région (CPER) 2015-2020 qui comprend un important volet dédié à l'enseignement supérieur et la recherche.

L'enveloppe globale pour l'enseignement supérieur et la recherche s'élève pour les six années du contrat à 788 millions d'euros, abondée à égalité à hauteur de 394 millions d'euros par l'Etat et de la même somme par la Région.

Avec 55,9 millions d'euros, l'UPEC bénéficiera d'environ 7 % des crédits ainsi mobilisés, en intégrant ceux destinés au CROUS, contre 4,2 % lors du CPER 2007-2013, au cours duquel l'UPEC avait été soutenue, hors IUFM, à hauteur de 50 millions d'euros environ.

L'UPEC voit retenir plusieurs de ses projets.

Une première série de projets concerne le Campus Centre de Créteil.

-la requalification du site Campus Centre : renforcement structurel, mise en sécurité et aménagement de la dalle piétonne : 7 millions d'euros.

-l'équipement de la maison des sciences et de l'environnement : 400 000 euros

-la restructuration du restaurant de la Pointe jaune par le CROUS : 6,5 millions d'euros.

Trois portent sur le site de Mondor, à Créteil :

-la construction d'un bâtiment de recherche biomédicale : le projet est destiné à accueillir les nouvelles équipes de recherche et à dynamiser la recherche translationnelle, (du laboratoire au lit du patient), dont le développement est un enjeu lourd de la compétitivité économique française : 20 millions d'euros,

-la restructuration de la Faculté de médecine : le projet concerne à la fois des locaux d'enseignement et de recherche ; cette opération, dont l'exécution se poursuivra jusqu'en

Contact

Bénédicte RAY

Direction de la Communication - Relations Presse

benedicte.ray@u-pec.fr - 01 45 17 44 95

www.u-pec.fr

2020, est une reprogrammation des crédits engagés sur le même objet lors du CPER 2007-2013 : 17 millions d'euros,

-la mise en sécurité incendie de locaux du site : le projet s'opèrera au fur et à mesure de la restructuration des locaux de la Faculté de médecine : 5 millions d'euros.

Cette attribution constitue pour l'UPEC un engagement financier conséquent, mais nécessaire pour une université historiquement sous-dotée en surfaces, avec 5,6 m² par étudiant contre 9,9 m² en moyenne pour les universités pluridisciplinaires avec santé.

Les projets immobiliers prioritaires retenus dans le CPER s'inscrivent dans le cadre de la mise en œuvre par l'UPEC de son Schéma Directeur Immobilier 2013-2022. La stratégie arrêtée par le schéma directeur prévoit de consolider le pôle cristolien de l'UPEC et notamment son pôle Santé et société, essentiel à son développement futur et à celui de la COMUE Université Paris-Est. Ceci, sans augmentation des surfaces totales de l'université grâce à la fermeture de bâtiments vétustes ou l'abandon de certaines locations, en vue d'une parfaite maîtrise des coûts immobiliers. Le CPER permet donc d'accompagner l'UPEC dans cette stratégie.

La date de signature du CPER est fixée pour avril 2015.

Les établissements de la COMUE Université Paris-Est bénéficient de leur côté, hors UPEC, de crédits à hauteur de 58 millions d'euros dont 11,5 millions pour la construction d'un premier bâtiment universitaire à Val d'Europe pour l'Université Paris-Est Marne-la-Vallée (UPEM), 1,5 million d'euros pour la plate-forme Urbaclim de l'Institut français des sciences et technologies des transports, de l'aménagement et des réseaux (IFSTTAR), et 45 millions pour la mise en œuvre du schéma directeur immobilier de l'Ecole Nationale Vétérinaire d'Alfort (EnvA).

Pour attribuer le volet enseignement supérieur et recherche de ces crédits, la Région Ile-de-France avait défini plusieurs priorités : la réussite étudiante, les conditions de vie des étudiants, le renforcement de la recherche, l'amélioration du dialogue science-société.

A propos de l'UPEC (Université Paris-Est Créteil)

Avec sept facultés et cinq instituts, l'Université Paris-Est Créteil Val de Marne est présente dans tous les domaines de la connaissance depuis 1971. Les enseignants-chercheurs et les enseignants forment chaque année plus de 30 000 étudiants et actifs de tous les âges. Acteur majeur de la diffusion de la culture académique, scientifique et technologique, l'université dispense un large éventail de formations dans plus de 300 disciplines, de la licence au doctorat. Elle offre ainsi un accompagnement personnalisé de toutes les



réussites, grâce à des parcours de formation initiale, des validations d'acquis et la formation continue, ou encore par le biais de l'apprentissage.

